

Emmanuel Guematcha est qualifié aux fonctions de maîtres de conférences. Il est docteur en droit international public, diplômé en science politique et en criminologie, membre du *Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux* de l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense.

Il est chercheur postdoctoral à l'Osgoode Hall Law School (Nathanson Center on Human Rights) de l'Université de York à Toronto. Il travaille pour le Bureau du Procureur des Chambres Africaines Extraordinaires dans le cadre du procès de l'ancien chef d'Etat tchadien accusé notamment de crimes contre l'humanité et de torture. Il effectue des missions de recherches et d'enseignement en Afrique. Il a enseigné comme ATER à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense. Ses thèmes de recherche incluent notamment les droits de l'homme, les crimes internationaux, le traitement du passé et la place du droit international dans le cadre des transitions.

Il a notamment publié *Les Commissions vérité et les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire*, Paris, Pedone, 2014 (Prix Jacques Mourgeon 2013 de la Société Française pour le Droit International et Mention spéciale Prix de thèse René Cassin 2013 de l'Institut International des Droits de l'Homme).